

RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE



3 concertations sur les aménagements ferroviaires du futur RER Métropolitain sur le territoire girondin

Du 20 septembre au 19 novembre, se tiendront 3 concertations sur les aménagements ferroviaires nécessaires à la réalisation du Réseau express régional (RER) Métropolitain. L'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et le Département de la Gironde sont associés afin de réaliser ce projet par étapes, pour une mise en service complète en 2030.

Pourquoi un RER Métropolitain ?

L'objectif du RER Métropolitain, c'est de faciliter les déplacements sur le territoire girondin. Il permettra d'offrir des solutions alternatives et performantes à la voiture individuelle, pour décarboner les déplacements, dans un contexte de congestion routière et de réchauffement climatique.

Le futur service proposera une desserte de l'ensemble des points d'arrêts (dite omnibus), une fréquence-cible à la demi-heure et une exploitation traversante (sans changement de train à Bordeaux Saint-Jean) sur la plupart des lignes. En complément de ces services améliorés pour le ferroviaire, la feuille de route élaborée et votée par les collectivités prévoit d'augmenter la desserte en car, avec de nouveaux cars express, mais aussi la mise en place d'un billet unique et d'une tarification intégrée sur tous les réseaux de transport de l'aire urbaine (train, car, bus, tramway).

Quels sont les aménagements ferroviaires prévus ?

Sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau pour les travaux ferroviaires, SNCF Gares & Connexions pour la halte ferroviaire de Talence Médoquine, et Bordeaux Métropole pour les aménagements des espaces publics attenants à la halte, les différents aménagements seront mis en œuvre progressivement jusqu'en 2030.

Le volet ferroviaire du RER Métropolitain vise à améliorer le niveau de service sur les trois lignes TER existantes, dont les aménagements prévus sont les suivants :

- Libourne – Bordeaux – Arcachon :
 - Création de la halte ferroviaire avec pôle d'échanges multimodal de Talence Médoquine.
 - Aménagements des terminus de Libourne et Arcachon.
 - Adaptation des quais des haltes de Bassens, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-Yzon et Vayres.